

VALLÉE DU GOLU

Le projet Ddmarche imagine 25 actions pour la comcom

Leur projet a commencé il y a un an à peine, avec le CPIE A Rhinascita. Et déjà, la communauté de communes de la vallée du Golu (CCVG) s'est distinguée au niveau national pour sa Ddmarche. Ddmarche pour développement durable, évidemment. "Notre idée, c'était de répondre aux besoins des générations présentes, tout en anticipant et en préservant les générations futures", explique Annelaure Filippi, directrice de la CCVG et son président Jean-Baptiste Tafenelli.

Aidée par l'élu référente, Amandine Burguet-Moretti, l'équipe - à laquelle il faut ajouter Latifa Achahboune, apprentie en master environnement - a donc travaillé à l'élaboration d'un plan d'action, "que nous avons découpé en trois axes : environnemental, économique et social. Pour chacun, des actions spécifiques ont été ciblées en fonction de notre territoire et de ses besoins", explique Jean-Baptiste Tafenelli.

Pour autant, tout n'a pas été simple au départ, "car il a surtout fallu convaincre les élus qu'un plan comme celui-ci allait être utile. Si Amandine Burguet-Moretti et le président ont très vite adhéré, cela n'a pas forcément été le cas tout de suite pour de nombreux autres. Les élus aimant que les choses aillent vite et soient concrètes, alors que là, nous sommes au cœur d'un dispositif qui est relativement long à élaborer au départ et qui peut nous emmener très loin dans le temps. Ce-



L'équipe de la CCVG a mis en place le projet Ddmarche depuis un an, avec le soutien des élus.

/PHOTO JOSE MARTINETTI

la dit, au fil du temps, un réel besoin d'intervention de politique locale a surgi, et les comités de pilotage ont validé les idées", précise Annelaure Filippi.

Impulser des réflexions pour tout le territoire

En un an, en plus des différents comités de pilotage, l'équipe a donc fait six aller-retours sur Paris pour des rencontres avec l'union nationale des CPIE, mairie conseils et la caisse des dépôts et consignations qui fi-

nancent l'opération Ddmarche. "Ces réunions ont permis de faire surgir des idées, d'en affiner d'autres et de revenir avec de quoi impulser de nouvelles réflexions au sein du Copil." C'était également l'occasion de se confronter aux trois autres projets Ddmarche menés sur la France, dont l'un concernait une communauté de communes équivalente à celle du Golu, une autre de 10 000 à 15 000 habitants et, enfin, une communauté d'agglomérations. Et la petite fierté de l'équipe insulaire tient à ce qu'elle a été distin-

guée pour son travail, "grâce à l'implication des élus. Sinon, nous n'aurions pas pu avancer aussi vite", reconnaît Annelaure Filippi. De fait, les trois-quarts des actions envisagées ont d'ores et déjà été lancées dans chaque axe (voir par ailleurs), et les autres le seront sous peu. "L'essentiel, c'est de pouvoir monter les dossiers administrativement afin d'obtenir tous les financements nécessaires. Mais cela devrait pouvoir se faire sans trop de problèmes. C'est simplement de l'administratif maintenant", reprend l'équipe.

Et elle insiste sur un point d'importance : "Toutes les mesures seront financées et ne coûteront rien au contribuable".

Si tous les voyants semblent désormais au vert, l'équipe de la CCVG sait qu'il lui faudra désormais s'atteler à la partie plus technique, tout en gardant à l'esprit de nouvelles idées, "peut-être sur l'amélioration de l'habitat, avec une OPAH. D'autres communautés de communes l'ont déjà fait. C'est une piste qui peut être intéressante à explorer à l'avenir..."

SANDRINE ORDAN

Focus sur les idées à mettre en œuvre

La Ddmarche conçue par la CCVG distingue trois axes de travail pour une grosse vingtaine d'actions.

Pour l'axe environnemental, forcément le plus conséquent avec onze actions, on peut notamment retenir l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs, la lutte contre la divagation animale, le développement des ouvrages de protection incendie (DFCI), l'intensification du tri et la valorisation des biodéchets, la protection et l'entretien des rivières, espaces naturels et lutte contre les inondations (Gemapi), la mise en place d'une structure locale de compostage, l'aide aux communes membres pour l'élaboration des plans communaux de sauvegarde...